

ÉLECTIONS SCOLAIRES – PERSONNEL ÉLECTORAL DEMANDÉ

La Commission scolaire Harricana (CSH) est à la recherche de personnes intéressées à travailler aux élections scolaires générales. Un vote par anticipation se tiendra le dimanche 26 octobre et le jour du scrutin est prévu le dimanche 2 novembre 2014.

Description des postes

- **Les responsables de la table de vérification de l'identité de l'électeur** doivent s'assurer de l'identité de l'électeur lorsque celui-ci n'a pas apporté sa pièce d'identité.
- **Les scrutateurs** ont la responsabilité du bon déroulement du vote et de la validité des bulletins de vote ainsi que du décompte final.
- **Les secrétaires des bureaux de vote** ont la responsabilité d'assister le scrutateur et d'indiquer sur la liste électorale les personnes qui ont voté.
- **Les préposés à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO)** sont des personnes responsables de l'accueil et du maintien de l'ordre dans les milieux où se déroule le vote. Nous aurons besoin de quelques personnes là où il y aura trois bureaux de vote ou plus dans un même établissement.

Rémunération

Le travail du personnel électoral est rémunéré selon les taux prévus en vertu de la Loi électorale. Les taux varient de 14,48 \$ l'heure à 18,51 \$ en fonction du poste. Il est à noter que la CSH privilégiera les personnes demeurant dans la municipalité du bureau de vote.

Formation

Une formation est prévue le mercredi 22 octobre en début de soirée pour le vote par anticipation et le 28 octobre pour le scrutin. Le temps de formation sera payé et les frais de déplacement seront remboursés s'il y a lieu.

Prestation

Le **vote par anticipation se déroulera le dimanche 26 octobre** de 12 h à 20 h. Cependant, le personnel électoral devra arriver une heure à l'avance.

Le **scrutin se tiendra le dimanche 2 novembre** de 10 h à 20 h. La règle d'arriver une heure à l'avance s'appliquera aussi. Le personnel devra demeurer en place après la fermeture des bureaux, et ce, afin de procéder au décompte des votes.

Confirmation d'embauche

L'ouverture ou non des 31 bureaux de vote sera confirmée le 28 septembre à 17 h en fonction des postes en élection. Donc, le 29 septembre, la présidente d'élection communiquera avec les personnes intéressées ayant rempli le formulaire afin de confirmer la nécessité ou non de leur embauche à titre de personnel électoral.

Toutes personnes intéressées à travailler aux élections scolaires générales doivent remplir le formulaire prévu à cet effet sur le site de la Commission scolaire :

<http://www.csharricana.qc.ca/RadFiles/Documents/DOCUMENTS/DOCUMENTS/2200/ELECTIONSSCOLAIRES2014v2.pdf>

Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection, madame Lucie Côté, par courriel à elections@csharricana.qc.ca ou par téléphone au 819-732-6561 poste 2207.